



# Budget annexe entretien éclairage public 2019

## Note de présentation brève et synthétique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20190327-2019\_03\_27-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Récapitulé par le préfet 05/04/2019

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le SDE76.

La maintenance de l'éclairage public est une mission de service public optionnelle au SDE76. Le choix de recourir au service proposé par notre collectivité relève du libre choix des adhérents.

Ce budget est constitué uniquement d'une section de fonctionnement. Elle retrace l'ensemble du service de maintenance en éclairage public proposé à nos adhérents.

La section de fonctionnement s'équilibre à :

DEPENSES	RECETTES
2 058 374,83 €	2 058 374,83 €

Ce service est le seul pour lequel le SDE76 demande une participation afin de contribuer aux dépenses de fonctionnement. La tarification varie entre 0.50 € et 1 € par point lumineux.

Durant l'année 2019 nous prévoyons une augmentation du fait de nouvelles adhésions à ce service.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles
013	Atténuations de charges	- €	- €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 440 941,04 €	2 058 374,83 €
73	Impôts et atxes	- €	- €
74	Dotations, subventions et participations	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	- €	- €
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 440 941,04 €</b>	<b>2 058 374,83 €</b>
76	Produits financiers	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 440 941,04 €</b>	<b>2 058 374,83 €</b>

Pour information, R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2017	- €
--	-----

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	970 000,00 €	1 470 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	- €	
014	Atténuations de produits	- €	
65	Autres charges de gestion courante	- €	
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>970 000,00 €</b>	<b>1 470 000,00 €</b>
66	Charges financières	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	30 000,00 €	30 000,00 €
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement)	- €	- €
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 000 000,00 €</b>	<b>1 500 000,00 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	- €	- €
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 000 000,00 €</b>	<b>1 500 000,00 €</b>

Pour information, D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2017	<b>558 374,83 €</b>
---	---------------------